

MOTIFS DE L'IDENTIFICATION DU LIEU HISTORIQUE DU QUARTIER CHINOIS

Le Quartier chinois de Montréal est identifié comme Lieu historique en raison de sa grande valeur historique, témoignant de l'histoire de l'immigration chinoise à Montréal depuis les années 1870 et l'installation des communautés asiatiques dans ce secteur de la ville, ainsi que de ses valeurs identitaire, sociale, urbaine, architecturale, artistique et économique.

Le territoire dans lequel se trouve le Quartier chinois est enclavé entre le Vieux Montréal et le centre-ville, entre le ruisseau Saint-Martin (actuelle autoroute Ville-Marie) et la terrasse de Montréal (actuelle rue Sherbrooke) et suit une pente ascendante vers le nord. Ce territoire a certainement été traversé et a possiblement été habité par des populations autochtones.

À la suite de la fondation de Ville-Marie (actuel Vieux-Montréal) en 1642, ce territoire est traversé par le chemin de Saint-Laurent au début du 18e siècle, qui part de la porte Saint-Laurent des fortifications en direction nord, servant au ravitaillement de la campagne et de la ville fortifiée. Des fermes agricoles s'établissent le long du chemin de Saint-Laurent pour former ce qu'on nommera le Près-de-Ville. Après 1760, sous le régime britannique, ce territoire est connu sous le nom de faubourg de Saint-Laurent. Il poursuit son urbanisation entamée sous le régime français, le long du chemin de Saint-Laurent.

Au début du 19e siècle, les fortifications de Ville-Marie sont démolies. Un plan du secteur est établi par Louis Hector Charland, qui évolue en une urbanisation graduelle. Quelques institutions s'implantent dans le faubourg Saint-Laurent, notamment le Montreal General Hospital (1822), la British and Canadian School (1826) et la Free Presbyterian Church (1846).



Lion ornant l'arche située sur le boulevard Saint-Laurent, au coin du boulevard René-Lévesque Ouest.
Photo : Ville de Montréal

MOTIFS DE L'IDENTIFICATION DU LIEU HISTORIQUE DU QUARTIER CHINOIS (SUITE)

Des populations de nouveaux arrivants à Montréal s'établissent dans le « Près-de-ville », le quartier Dufferin ou le « Petit-Dublin », premiers quartiers qui formeront par la suite le faubourg Saint-Laurent, notamment des Écossais, des Irlandais, puis des Juifs. Le chemin de Saint-Laurent prend le nom de rue, puis de boulevard Saint-Laurent. Il est emprunté par de nouveaux immigrants qui arrivent par le port de Montréal par bateau ou par train, principalement en provenance de l'Europe ou de l'Asie, pour s'établir hors de la ville d'origine, dans des endroits disponibles à la colonisation et moins onéreux que la ville. Les premiers immigrants chinois (uniquement des hommes qui avaient été embauchés pour travailler à la construction du chemin de fer dans l'ouest canadien) s'installent dans le faubourg Saint-Laurent au milieu du 19^e siècle. Victimes de discrimination en Colombie-Britannique, les immigrants chinois commencent à migrer vers l'Est du Canada. Ne pouvant trouver du travail dans les commerces déjà établis, ils ouvrent des buanderies et blanchisseries. Les premières blanchisseries s'établissent sur la rue Saint-Antoine, entre les actuelles rues Saint-Urbain et Jeanne-Mance. Puis, une concentration de commerces chinois (blanchisseries, restaurants et magasins d'importation) s'installe graduellement sur la rue De la Gauchetière, entre les rues Saint-Urbain et Côté. L'intersection des rues De la Gauchetière et Clark devient le cœur de ce nouveau quartier. La rue Clark prend alors une importance majeure pour la communauté chinoise. Elle devient le lieu d'implantation de nombreuses associations familiales et claniques, qui sont le ciment de la communauté locale et qui sont en lien avec l'ensemble de la diaspora chinoise établie en Amérique du Nord. Ces associations sont des points d'ancrage pour la communauté face aux enjeux que lui posent la taxe d'entrée au Canada pour tous les immigrants chinois (1885 à 1923) et la Loi sur l'immigration chinoise (1923 à 1947), qui interdit à tout ressortissant chinois d'immigrer au Canada.



Lion ornant l'arche située sur le boulevard Saint-Laurent, au coin du boulevard René-Lévesque Ouest.
Photo : Ville de Montréal

MOTIFS DE L'IDENTIFICATION DU LIEU HISTORIQUE DU QUARTIER CHINOIS (SUITE)

Ce n'est qu'après l'abolition de la Loi sur l'immigration chinoise que la culture chinoise commence à se manifester de façon plus affirmée dans le paysage du Quartier chinois. Les immigrants chinois faisaient toutefois encore l'objet de discrimination jusqu'à ce que le gouvernement fédéral modifie sa politique d'immigration en 1967 et traite pour la première fois les immigrants chinois comme les immigrants d'autres nationalités. C'est alors que différents groupes d'immigrants chinois sont arrivés au Canada, jouant un rôle important dans la transformation des quartiers chinois canadiens. C'est alors que davantage d'enseignes commerciales affichant des caractères et des images propres à cette culture, des interventions publiques soutenues par la Ville (places publiques, pagode, arches, œuvres d'art) sont graduellement installées, contribuant à l'«enchinoisement» du Quartier.

Ce phénomène s'enrichit des apports de nouveaux immigrants en provenance du Vietnam, après la chute de Saigon en 1975, puis de la rétrocession de Hong Kong, cet état autrefois britannique, à la Chine en 1997.

Le Quartier chinois constitue un repère symbolique pour l'ensemble de la communauté chinoise et asiatique du Québec. Pour les Québécois d'autres origines, il tient lieu de vitrine de la richesse et de la diversité des cultures asiatiques.

La pandémie de COVID-19 a récemment fait resurgir de vieux réflexes d'intolérance qui ont affecté l'ensemble de la communauté chinoise et le Quartier chinois en particulier. Mais la force et la résilience de la communauté, acquise lors d'épisodes passés douloureux, assure un avenir prometteur au quartier.



Lion ornant l'arche située sur le boulevard Saint-Laurent, au coin du boulevard René-Lévesque Ouest.
Photo : Ville de Montréal

IDENTIFICATION

Nom du lieu : Quartier chinois de Montréal



Vue aérienne du Quartier chinois et des quartiers environnants, 2021 (Google maps - 3D)
Extrait de l'étude de Luce Lafontaine Architecte.

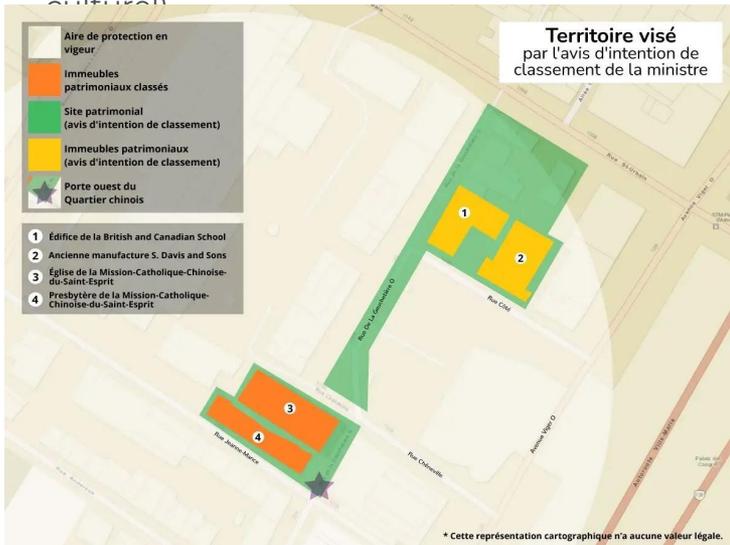
RECONNAISSANCES PATRIMONIALES

Fédérale :

- Lieu historique national du Canada de La «Main» - Loi sur les lieux et monuments historiques (L.R.C. (1985), ch. H-4) (Boulevard Saint-Laurent, de la rue de la Commune à la rue Jean-Talon)

Provinciale :

- Église de la Mission-Catholique-Chinoise-du-Saint-Esprit, immeuble patrimonial classé avec aire de protection.
- Presbytère de la Mission-Catholique-Chinoise-du-Saint-Esprit, immeuble patrimonial classé dans une aire de protection.
- Avis d'intention de classement : Site patrimonial du Noyau-Institutionnel-du-Quartier-Chinois (Loi sur le patrimoine culturel)



Édifices de la British and Canadian School et de l'Ancienne manufacture de cigares S. Davis & Sons, inclus dans le site visé par l'avis d'intention de classement.
Photos extraites de l'étude de Luce Lafontaine Architecte

Municipale :

- Aucun statut municipal en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel
- Plan d'urbanisme :
 - Situé dans un secteur de valeur exceptionnelle, situé dans un secteur d'intérêt archéologique
 - Le secteur est identifié comme secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle.

CHRONOLOGIE - ÉVÉNEMENTS MARQUANTS (1/2)

Période d'occupation par des groupes autochtones

Le territoire dans lequel se trouve le Quartier chinois est traversé par des groupes autochtones depuis environ cinq millénaires.

Fondation de Montréal et le faubourg émergent (1642-1800)

1642 - Fondation de Ville-Marie par la Société de Notre-Dame de Montréal.

1672 - Dollier de Casson, supérieur des Sulpiciens, trace le plan des premières rues de Montréal, en collaboration avec Bénigne Basset.

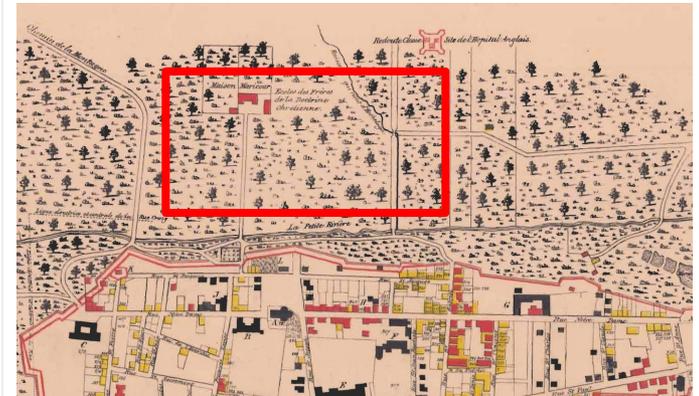
1687-89 - Construction d'une palissade de bois pour protéger la ville.

Vers 1700 - Construction de la résidence de Paul Le Moyne de Maricourt, connue sous le nom de « Château de Maricourt » dans le territoire au nord de Ville-Marie appelé le Près-de-Ville.

1717-44 - Remplacement de la palissade de bois par une fortification maçonnée ceinturant la ville.

1760 - Capitulation de Montréal aux forces britanniques.

1763 - Signature du traité de Paris. La Nouvelle-France devient un territoire britannique.



Plan de Montréal, dans Le Vieux Montréal 1611-1803, dessin de P.-L. Morin, 1687 à 1723 (AVMTL)
Ce plan illustre le Près-de-Ville et la « Maison de Maricourt ».

CHRONOLOGIE - ÉVÉNEMENTS MARQUANTS (1/2)

Constitution du faubourg Saint-Laurent (1800-1858)

1801 - Adoption de l'acte pour abattre les anciens murs et fortifications qui entourent la Cité de Montréal.

1826 - Construction de la British and Canadian School à l'angle de Côte et De La Gauchetière.

1834 - Construction de l'église sécessionniste d'Écosse (actuelle Église église de la Mission-Catholique-Chinoise-du-Saint-Esprit).

1842 - Première guerre de l'opium opposant la Chine et la Grande-Bretagne.

Première vague d'immigration sino-canadienne (1858-1890)

1858 - Première vague d'immigration sino-canadienne sur la côte Ouest.

1877 - Ouverture du premier commerce de blanchisserie à Montréal (Jos Song Long, 633, rue Craig Ouest).

1880-85 - 15 000 cantonais participent à la construction du Canadien Pacifique.

1885 - Adoption de la première taxe d'entrée pour les immigrants d'origine chinoise (50\$).

1890 - Élargissement du boulevard Saint-Laurent.



Vue de l'Ouest du faubourg Saint-Laurent, 1872 (Musée McCord)
Extrait de l'étude de Luce Lafontaine, architecte.



Vue de la Song Long Laundry, 633, rue Craig, 1891 (AVMTL)
Extrait de l'étude de Luce Lafontaine, architecte.

CHRONOLOGIE - ÉVÉNEMENTS MARQUANTS (1/2)

Émergence du Quartier chinois de Montréal (1890-1920)

1891 - Ouverture des magasins Junk Food et Wong Wing dans le Quartier chinois.

1894 - Apparition des premières enseignes asiatiques sur la rue De La Gauchetière.

1896 - Mise en place d'amendes pour la licence d'exploitation de buanderies et de blanchisseries à Montréal.

1900 - Ouverture de la première salle à manger cantonaise dans le Quartier chinois par Hung Fung.

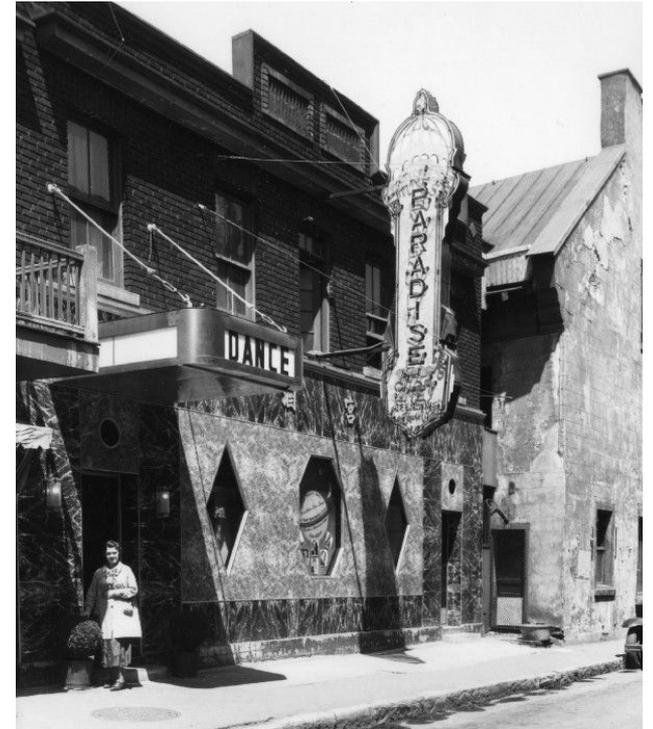
1900 - Construction de la Canadian Cork Cutting au 210, rue de la rue De la Gauchetière Ouest

1901 - Augmentation de la taxe d'entrée pour les immigrants d'origine chinoise à 100\$.

1902 - Première mention de la dénomination « Quartier chinois » dans La Presse.

1903 - Augmentation de la taxe d'entrée pour les immigrants d'origine chinoise à 500\$.

1911 Fondation de la République de Chine



Chinese Paradise Club, 1930 (AVMTL)



Enseigne du Lee's Garden sur l'avenue du Parc, s.d.
(filmbeats.wordpress.com)

Extraits de l'étude de Luce Lafontaine, architecte.

CHRONOLOGIE - ÉVÉNEMENTS MARQUANTS (1/2)

Loi sur l'immigration chinoise et formation d'un «ghetto» (1920-1960)

1920 - Ouverture de plusieurs restaurants, dont le Sun Café et le Montreal Chop Suey.

1923 - Adoption de la Loi sur l'immigration chinoise, qui interdit à tout ressortissant chinois d'immigrer au Canada.

1933 - Ouverture du Nanking Café aux coins des rues De La Gauchetière et Clark.

1939 - Ouverture du Lotus Garden et du Chinese Paradise Club dans le Quartier chinois de Montréal.

1947 - Abolition de la Loi sur l'immigration chinoise de 1923.

Affirmation de l'identité culturelle chinoise (1960-1980)

1962 - Fermeture de l'hôpital chinois et déménagement sur la rue Saint-Denis.

1967 - Travaux de revitalisation du Quartier chinois de Montréal (panneaux métalliques et parc de la Pagode).

1976 - Adoption d'une nouvelle Loi sur l'immigration au Canada.



Article de périodique illustrant la loi sur l'immigration, s.d. (www.thecanadianencyclopedia.ca)
Extrait de l'étude de Luce Lafontaine, architecte.



Parc de la pagode, la Pagode, 1960-1970, (BAnQ)
Extrait de l'étude de Luce Lafontaine, architecte.

CHRONOLOGIE - ÉVÉNEMENTS MARQUANTS (1/2)

Revitalisation du Quartier chinois (1980-2000)

Vers 1980 - Arrivée au Canada de 73 000 réfugiés en provenance de l'ancienne Indochine (16 000 au Québec).

1981 - Piétonnisation de la rue De La Gauchetière.

1983 - Construction du complexe Guy-Favreau et du Palais des congrès, qui ont eu beaucoup d'impacts sur la communauté du Quartier chinois.

1983 - Construction de l'immeuble des Chinois Unis (Wah Yuen Tai Lau), 1001, rue Saint-Dominique

1984 - Règlement 6513 empêchant tout commerce chinois à l'est du boulevard Saint-Laurent (élargissement de la zone permise jusqu'à la rue Saint-Dominique en 1985).

1985 - Construction des deux arches de la rue De La Gauchetière.

1986 - Aménagement du parc Sun Yat-Sen, réaménagé dans les années 2000 .

1988 - Restauration de l'église de la Mission catholique chinoise du Saint-Esprit. Démolition du parc de la Pagode.

1997 - Retour de Hong Kong à la Chine (Royaume Uni). Importante immigration de gens d'affaires et de professionnels chinois au Canada.



Vue de la rue De La Gauchetière vers l'église avant la construction du Complexe Guy-Favreau, 1977 (BAnQ)
Extrait de l'étude de Luce Lafontaine, architecte.



Une des deux premières arches du Quartier chinois déplacée en 2000 sur la rue De La Gauchetière, au coin de la rue Cheneville.
Extrait de l'étude de Luce Lafontaine, architecte.

CHRONOLOGIE - ÉVÉNEMENTS MARQUANTS (1/2)

Développement récent du Quartier chinois (2000 à nos jours)

2000 - Construction des deux arches rouges sur le boulevard Saint-Laurent et déplacement des deux arches existantes de la rue De La Gauchetière.

2010 - Construction de la Plaza Swatow sur le boulevard Saint-Laurent

Vers 2007 - Réfection de la rue de la Gauchetière à l'ouest de la rue Saint-Dominique.

2017-2018 - Réfection de la rue de la Gauchetière entre les rues Sanguinet et Saint-Dominique.

2018 - Construction d'un nouveau bâtiment 985-989, boulevard Saint-Laurent et le 7 et 9, avenue Viger Est (13 étages, hôtels, commerces et habitation)

...



Aquarelle d'une arche du boul. Saint-Laurent, s.d. (Service des Parcs, Ville de Montréal - dans Jonathan Cha, 2004)
Extrait de l'étude de Luce Lafontaine, architecte.



Construction de la Plaza Swatow, 2009 (spacing.ca)
Extrait de l'étude de Luce Lafontaine, architecte.

VALEUR HISTORIQUE



Maison Près-de-Ville (ou Maricourt), 1903-1910
(BANQ) Extrait de l'étude de Luce Lafontaine,
architecte.

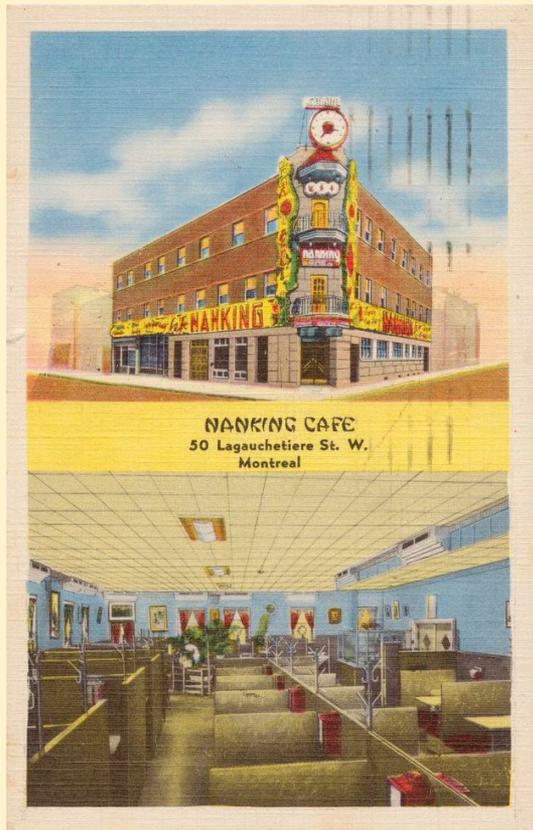


Membres de la Chee Kung Tong Montreal,
Chinese Freemason Society, 1937 (La
Presse)
Extrait de l'étude de Luce Lafontaine,
architecte.

La valeur historique du Quartier chinois repose sur le fait qu'il est :

- un lieu fréquenté et traversé par des groupes autochtones depuis des millénaires.
- un des quartiers les plus anciens de Montréal, le Près-de-Ville, lequel est devenu le faubourg Saint-Laurent, hors de l'ancienne Ville-Marie, actuel Vieux-Montréal.
- le point principal d'établissement d'immigrants chinois ayant travaillé sur le chantier du chemin de fer dans l'Ouest canadien durant les années 1880. Ne trouvant pas d'emplois travail à Vancouver, où ils subissaient du racisme, ces migrants s'installèrent à Montréal, une ville riche, industrielle et offrant de bonnes occasions d'affaires et où ils étaient mieux acceptés.
- un centre chinois ancien, le second à avoir été créé au Canada, après celui de Victoria.
- un quartier pluriculturel dès ses origines, contrairement aux *Chinatown* de Vancouver et de Victoria, peuplés de migrants majoritairement cantonnais. Ses résidents provenaient majoritairement de Canton, mais aussi de France, d'Écosse et de Russie puis, à partir des années 1960, de Hong Kong, du Vietnam et du Cambodge et, depuis les années 2000, de la Chine continentale.
- un lieu particulier, du fait que les premiers migrants chinois choisirent, en dépit de règlements discriminatoires, d'y développer une activité économique nouvelle pour eux, celle de la blanchisserie.
- un témoignage de la famille Lee, la première famille immigrante du Quartier chinois de Montréal, d'origine paysanne et des familles Han et Hue qui s'y sont installées par la suite.

VALEUR HISTORIQUE

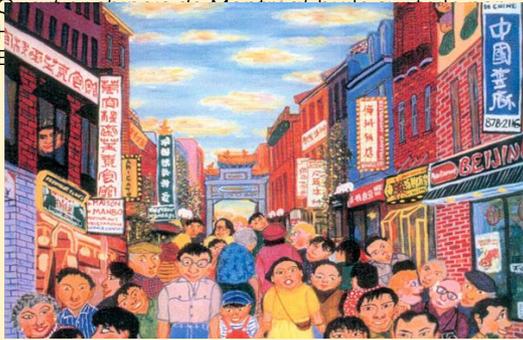


Carte postale du Nanking Café, s.d. (BAnQ)
Extrait de l'étude de Luce Lafontaine,
architecte.

La valeur historique du Quartier chinois repose aussi sur le fait qu'il est :

- le siège de commerces et de fabrication de produits chinois, notamment la manufacture Wings Noodles (ouverte en 1891) dont les propriétaires jouent un rôle fondamental dans l'histoire du Quartier chinois. Ils aident des migrants à s'installer à Montréal à la suite de la promulgation des lois limitant, puis interdisant l'immigration en provenance de la Chine.
- le lieu d'installation des premiers restaurants de *dims sums*, Dobie, Ruby Roo, Kam Fong, et des premiers Hong Kong Barbecues.
- le siège de journaux en langue chinoise.
- le siège des associations claniques, importantes dans la construction sociale du quartier, et de leur interdépendance.
- le lieu où se concentre l'essentiel des services communautaires, sociaux, médicaux et commerciaux chinois depuis la fin du 19e siècle, alors même que la population chinoise et les commerces chinois étaient complètement dispersés dans l'ensemble de la ville.

VALEUR IDENTITAIRE



Quartier chinois de Montréal, huile sur toile par Hanafi, s.d. (hanafi-art.com)
Extrait de l'étude de Luce Lafontaine, architecte.



Les installations de la place Shâ-Tân lieu de l'actuel Marché asiatique, en 2021.
Photo : Eva Blu

La valeur identitaire du Quartier chinois repose sur le fait qu'il :

- est devenu chinois avec l'installation graduelle des différentes communautés asiatiques dans le faubourg Saint-Laurent depuis la deuxième moitié du 19e siècle.
- est un repère culturel pour les communautés chinoises de tout l'Est du Canada.
- est une référence pour l'ensemble de la communauté chinoise de la région métropolitaine et du Québec en entier.
- crée un lien d'appartenance pour les jeunes Asiatiques qui y reconnaissent le village de leurs ancêtres.
- est le lieu d'implantation historique et actuel de clans et de familles, dont les noms se lisent sur certaines façades.
- est reconnu pour son caractère culturel particulier par les Montréalais ainsi que par les touristes du monde entier.
- projette l'image d'un quartier animé par des activités communautaires et culturelles comme la place du Marché asiatique, au coin des boulevards Saint-Laurent de René-Lévesque Est, le Nouvel An chinois et des activités de médiation culturelles comme l'exposition *Dialogue avec la communauté sino-montréalaise*, réalisée par le MEM et le BINAM;
- est le lieu de foires commerciales et de célébrations sur la rue De la Gauchetière.
- présente plusieurs traces d'enrichissement installées au fil du temps.

VALEUR SOCIALE



Édifice où loge le Service à la famille chinoise du Grand Montréal, 1088, rue Clark.
Photo : Luce Lafontaine Architecte



Hôpital chinois de Montréal
Photo : Alamy.com

La valeur sociale du Quartier chinois repose sur :

- la présence d'associations de clans chinois, qui sont liées à leurs chapitres respectifs dans d'autres *Chinatowns*.
- sa particularité, par rapport aux autres quartiers de résidence de la population chinoise de la région métropolitaine, du fait qu'il constitue toujours LE centre de services commerciaux, sociaux et d'activités culturelles de cette population.
- la propriété de certains immeubles détenus par les organismes de la communauté chinoise qui a eu pour effet de contrôler les loyers résidentiels et commerciaux.
- le rôle de support des associations de quartier, comme durant la pandémie de COVID-19.

VALEUR URBAINE



Vue de la rue De La Gauchetière vers l'est à partir de la rue Saint-Urbain, 2021
(LuceLafontaineArchitectes)

La valeur urbaine du Quartier chinois repose sur :

- le palimpseste de différentes occupations passées qui se lisent dans l'espace aujourd'hui.
- le fait qu'il soit un des seuls *Chinatown* qui ait gardé son emplacement d'origine au Canada.
- le fait qu'il soit le seul *Chinatown* francophone d'Amérique.
- le fait qu'il soit un lieu où les personnes habitent et travaillent, en plus d'être un lieu de rassemblement et d'associations.
- son paysage urbain assez caractéristique du concept nord-américain du *Chinatown*.
- son étendue résultant de lois et de règlements spécifiques ont à une certaine époque qui ont limité le développement du quartier - notamment le règlement 6513 qui empêchait tout commerce chinois à l'est du boulevard Saint-Laurent et plus tard de la rue Saint-Dominique.

VALEUR ARCHITECTURALE ET ARTISTIQUE

La valeur architecturale et artistique du Quartier chinois repose sur :

- le fait qu'il se soit graduellement installé dans des bâtiments construits dès les débuts de la colonie et lors de la création du Faubourg Saint-Laurent.
- l'architecture contemporaine de qualité de certains des nouveaux bâtiments.
- les aménagements comme la place Sun-Yat-Sen et la rue De la Gauchetière.
- la présence d'œuvres d'art public représentant la communauté.
- la présence d'un mobilier urbain caractéristique (arches, bancs, sculptures et autres aménagements).



Édifice Drapeau et Savignac
1068-1072, boulevard Saint-Laurent
Photo : Luce Lafontaine Architecte



Bas-relief *Le roi singe*, par Tin Neon Pang (1984)
Photo : Luce Lafontaine Architecte



Édifices de la British and Canadian School et de l'Ancienne manufacture de cigares S. Davis & Sons
Photo : Andréane Beloin 2021, © Ministère de la Culture et des Communications

VALEUR ÉCONOMIQUE



Le Marché asiatique de nuit en 2022
Photo : Tastet



La rue De la Gauchetière et ses commerces
Photo : L'Encyclopédie canadienne

La valeur économique du Quartier chinois repose sur :

- son attrait touristique aux échelles montréalaise, québécoise, canadienne et internationale.
- le pôle de restauration et de loisirs qu'il représente à l'échelle métropolitaine.
- le secteur d'emploi qu'il constitue, notamment pour une nouvelle génération qui revient dans le quartier.
- le rôle économique des associations.
- le soutien économique qui y est offert aux nouveaux arrivants.

DÉMARCHE

Cet énoncé vise à établir les motifs pour l'identification du Quartier chinois de Montréal comme lieu historique en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Il se base sur la consultation d'études documentaires ainsi que sur une série d'observations et de constats découlant de visites du site et d'une rencontre sur place des membres du groupe de travail le 13 juillet 2022.

L'identification est un outil de reconnaissance qui témoigne de l'importance qu'une municipalité accorde à un élément de son patrimoine culturel. Son objectif est d'encourager et de valoriser la connaissance et la transmission de ce patrimoine historique et immatériel. Un lieu historique est un emplacement reconnu comme étant significatif dans l'histoire et pouvant être associé à un personnage, à un groupe ou à un événement significatif. Ce statut peut contribuer à créer un levier de développement culturel et touristique du lieu identifié, par exemple en encourageant des activités d'interprétation et de documentation à l'intention des citoyens et des visiteurs.

Contrairement à la citation, l'identification ne vise pas à encadrer les interventions à l'égard d'un élément identifié, ni à assujettir les personnes qui les posent à des obligations, comme c'est le cas pour la citation. L'identification n'entraîne pas non plus de contraintes légales pour la municipalité et pour les citoyens.

RÉFÉRENCES

Luce Lafontaine Architecte. 2022. *Étude de l'évolution historique et caractérisation du Quartier chinois • Montréal*. Montréal : Ville de Montréal, 291 pages.

Helly, Denise. 1987. *Les Chinois à Montréal 1877-1951*. Montréal : Institut québécois de recherche sur la culture, 315 p.

Chan, Timothy Chiu Man et Lai, David Chuenyan. 2015. *Le Quartier chinois de Montréal, des années 1890 à 2014*. Montréal : Conseil du projet historique sino-canadien, 8 p.

GROUPE DE TRAVAIL

Karine Ayotte, conseillère en aménagement, Division de l'urbanisme, arrondissement de Ville-Marie, Ville de Montréal
Jonathan Cha, Groupe de travail Quartier chinois
Timothy Chiu Man Chan, historien, histoire sino-canadienne
Walter Chi-Yan-Tom, Concordia Student Union
Jessica Chen, Groupe de travail Quartier chinois
Karen Cho, réalisatrice
Denise Helly, professeure à l'Institut national de Recherche scientifique
Yifang Hu, entrepreneure du Quartier chinois
Jean Laberge, architecte, Division du patrimoine, Ville de Montréal
Andy Vu, urbaniste, Table ronde du Quartier chinois de Montréal
Serena Zhang, Young Chinese Professionals Association

OBSERVATRICE

Denise Brosseau, Ministère de la Culture et des Communications

RÉDACTEUR

Jean Laberge, architecte, Division du patrimoine, Ville de Montréal

COLLABORATEURS

François C. Bélanger, archéologue, conseiller en aménagement, Division du patrimoine, Ville de Montréal
Anne-Marie Dufour, architecte, Division du patrimoine, Ville de Montréal